

**QUESTIONNAIRE SUR LES CODES DE CONDUITE DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE
(PAYS AVEC CODE)**

--	--	--	--	--

Afin de mieux connaître les mécanismes de conception et de mise en œuvre des codes de conduite des enseignants du primaire, l'Institut International de Planification de l'Education (IPE-UNESCO) a décidé de réaliser une enquête dans 25 pays auprès de leurs Ministères de l'Education, instituts de formation des enseignants, organisations professionnelles et syndicales des enseignants et associations de parents d'élèves. Les « codes de conduite » (ou codes d'éthique ou de comportement) désignent les documents qui formulent les principes éthiques et les règles de bonne conduite s'appliquant à la profession enseignante.

Si un tel code existe dans votre pays, nous vous remercions de remplir le questionnaire ci-dessous. Dans le cas contraire, merci de vous reporter au second questionnaire qui vous a été transmis.

Veuillez noter qu'aucune utilisation nominative de vos réponses ne sera faite. Il est donc important que celles-ci soient sincères.

Nous vous remercions de retourner ce questionnaire rempli **avant le 28 janvier 2009** impérativement, par courriel (c.schneider@iiep.unesco.org) ou par fax (+33-1.40.72.83.66). Pour toute question, vous pouvez également nous contacter par téléphone (+33-1.45.03.77.95).

Signé : Muriel Poisson, Spécialiste du programme, IPE-UNESCO.

COCHEZ LA OU LES BONNE(S) CASE(S)



1 Existe-t-il dans votre pays un code de conduite ou d'éthique pour les enseignants ?

(une seule réponse possible)

Oui		→ <i>passer à la question 2</i>
Non, pas à ma connaissance		→ <i>passer au second questionnaire SVP</i>

Si oui, veuillez SVP joindre une copie du code au questionnaire.

2 En quelle année le code actuellement en vigueur a-t-il été adopté ?

3 Comment le code est-il intitulé ?

4 Quelle connaissance du code avez-vous ?

(une seule réponse possible)

Une très bonne connaissance	
Plutôt une bonne connaissance	
Plutôt pas une bonne connaissance	
Une connaissance réduite (<i>j'en ai juste entendu parler</i>)	

5 A qui le code est-il destiné ?

(une seule réponse possible)

Enseignants en général	
Enseignants du primaire	
Enseignants du secondaire	
Enseignants du supérieur	
Membres de l'organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants*	
Membres du syndicat des enseignants	
Fonctionnaires du secteur de l'éducation	
Inspecteurs	
Membres de la fonction publique (hors éducation nationale)	

* Organisation chargée de l'autorégulation de la profession enseignante dans certains pays et qui pourrait être comparée à l'ordre des avocats ou des médecins.

6 Avant la mise en place du code, est-ce que d'autres documents (lois, règlements, directives, etc.) permettant de réguler le comportement des enseignants existaient ?

(une seule réponse possible)

Oui	
Non	

Si oui, précisez la nature de ces documents :

7 Qu'est-ce qu'un bon enseignant pour vous ?

(classer par ordre de priorité de 1 à 6, sans ex aequo : 1 plus important – 6 moins important)

Un enseignant qui possède de solides connaissances	
Un enseignant qui possède de bonnes capacités pédagogiques	
Un enseignant qui est capable d'autocritique	
Un enseignant qui respecte ses collègues et ses élèves	
Un enseignant qui traite ses élèves de manière équitable	
Un enseignant qui possède de bonnes capacités de gestion	

8 Comment jugez-vous les comportements suivants de la part d'un enseignant ?

(une réponse maximum par ligne)

	<i>acceptable</i>	<i>peu acceptable</i>	<i>pas du tout acceptable</i>
Mentir sur sa qualification/ses diplômes			
Être absent au travail sans justification			
Se rendre au travail en état d'ivresse (ou drogué)			
Favoriser/défavoriser certains élèves			
Avoir une relation sexuelle avec un(e) élève			
Exercer une violence physique contre un(e) élève			
Exercer un harcèlement moral envers un(e) élève			
Collecter des frais illicites auprès de ses élèves			
Détourner des fonds scolaires			
Proposer des cours privés à ses élèves			

	acceptable	peu acceptable	pas du tout acceptable
Dérober du matériel appartenant à l'école			
Disséminer des informations confidentielles			
Utiliser ses relations personnelles pour être recruté/promu/muté			
Donner de l'argent/un cadeau à un fonctionnaire pour être recruté/promu/muté			
Avoir recours au syndicat pour échapper à une sanction disciplinaire			

9 Qui a pris l'initiative d'élaborer un code de conduite pour les enseignants dans votre pays ?

(une réponse maximum par ligne et passer à la question 11)

	Oui	Non
Commission de lutte contre la corruption		
Autorités publiques nationales		
Autorités publiques régionales		
Institut chargé de la formation/développement des enseignants		
Organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants		
Syndicat enseignant		
Ecoles		
Organisations de la société civile (ONG)		

→ Si oui, passer à la question 10

10 Dans le cas où les écoles ont pris l'initiative d'élaborer le code, quels sont parmi les acteurs suivants ceux qui ont joué un rôle moteur ?

	Oui	Non	Si oui, est-ce que des femmes ont été impliquées ?	
			Oui	Non
Chef d'établissement				
Conseil scolaire/d'établissement				
Enseignants				
Parents d'élèves				
Elèves				
Communauté locale				
Organisations de la société civile (ONG)				

11 A votre connaissance, l'élaboration du code a-t-elle donnée lieu à la mise en place des activités suivantes ?

(une réponse maximum par ligne)

	Oui	Non
La création d'une commission nationale		
La constitution d'un groupe d'experts		
L'analyse de codes déjà existants		
La réalisation d'études de cas/d'enquêtes		
Des interviews par téléphone		
L'organisation d'ateliers avec des enseignants		
L'organisation de réunions dans les écoles		
La consultation du syndicat enseignant		
L'organisation de forums publics		

	Oui	Non
La diffusion de la première version du code		
Autre. Précisez :		

12 A votre connaissance, quels acteurs ont été impliqués dans l'élaboration du code de conduite ?

(une réponse maximum par ligne, puis passer à la question 14)

	Oui	Non
Commission de lutte contre la corruption		
Autorités publiques nationales		
Autorités publiques régionales/locales		
Institut chargé de la formation/développement des enseignants		
Organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants		
Syndicat enseignant		
Enseignants à titre individuel		
Ecoles		
Organisations de femmes		
Organisations de la société civile (ONG)		

→ Si oui, passer à la question 13

13 Dans le cas où les écoles ont participé à l'élaboration du code, comment jugez-vous l'implication des acteurs suivants ?

(une réponse maximum par ligne)

	très significative	significative	peu significative	pas du tout significative
Chef d'établissement				
Conseil scolaire/d'établissement				
Enseignants				
Parents d'élèves				
Elèves				

14 Quels acteurs ont été impliqués à chacune des étapes suivantes de l'élaboration du code ?

(pour chaque acteur, cochez l' (ou les) étape(s) dans lesquelles il a été impliqué : plusieurs réponses possibles par ligne)

	ébauche	discussion	finalisation	adoption	pas d'implication
Commission de lutte contre la corruption					
Autorités publiques nationales					
Autorités publiques régionales/locales					
Institut chargé de la formation/développement des enseignants					
Organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants					
Syndicat enseignant					
Enseignants ou groupes d'enseignants					
Parents d'élèves					

	<i>ébauche</i>	<i>discussion</i>	<i>finalisation</i>	<i>adoption</i>	<i>pas d'implication</i>
Elèves					
Organisations de femmes					
Organisations de la société civile (ONG)					

15 A votre connaissance, **combien de temps le processus d'élaboration a-t-il duré jusqu'à l'adoption du code ?**

(une seule réponse possible)

Moins de six mois	
Entre six mois et un an	
Entre un an et deux ans	
Entre deux et trois ans	
Plus de trois ans	

16 Selon vous, **le processus d'élaboration du code a-t-il été satisfaisant ?**

(une seule réponse possible)

Tout à fait satisfaisant	
Plutôt satisfaisant	
Plutôt pas satisfaisant	
Pas du tout satisfaisant	

17 Selon vous, **les acteurs suivants ont-ils joué un rôle favorable, neutre ou défavorable dans l'élaboration du code dans votre pays ?** *(une réponse maximum par ligne)*

	<i>favorable</i>	<i>neutre/ pas de rôle</i>	<i>défavorable</i>
Commission de lutte contre la corruption			
Autorités publiques nationales			
Autorités publiques régionales			
Institut chargé de la formation/développement des enseignants			
Organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants			
Syndicat enseignant			
Enseignants			
Associations de parents d'élèves			
Organisations de la société civile (ONG)			
Opinion publique			
Médias			

18 Selon vous, **à quels problèmes spécifiques le processus d'élaboration du code a-t-il été confronté ?**

(plusieurs réponses possibles)

Certains acteurs majeurs n'ont pas été consultés	
Certains acteurs majeurs ont refusé d'être impliqués	
Il a été difficile de concilier les vues des différentes parties prenantes	
Il n'y a pas de problèmes spécifiques à signaler	
Autre. Précisez :	

19 **Comment le processus d'élaboration du code pourrait-il être amélioré selon vous ?**

20 **Quels sont les principaux objectifs poursuivis par le code ?**

(plusieurs réponses possibles)

Promouvoir un sentiment d'identité professionnelle parmi les enseignants	
Améliorer l'éthique de la profession enseignante	
Promouvoir une image positive de la profession enseignante	
Guider les membres de la profession enseignante dans leur comportement	
Mieux réguler et contrôler les mauvais comportements des enseignants	
Protéger les élèves contre les comportements non éthiques de leurs enseignants	
Améliorer la qualité de l'éducation	
Accroître la confiance de la communauté envers la profession enseignante	
Autre. Précisez :	

21 **Combien de pages compte le code (annexes non comprises) ?**

(une seule réponse possible)

Moins de cinq pages	
De cinq à dix pages	
De dix à vingt pages	
Plus de vingt pages	

22 **Cette longueur vous paraît-elle satisfaisante ?**

(une seule réponse possible)

Le code est trop court	
Le code a le bon nombre de pages	
Le code est trop long	

23 **Le code a-t-il été traduit dans les langues régionales de votre pays ?**

(une seule réponse possible)

Oui	
Non	

24 **Est-ce que le code tient compte des différents statuts d'enseignants** (fonctionnaires, contractuels, volontaires, communautaires, etc.) ?

(une seule réponse possible)

Oui		→ passer à la question 25
Non		→ passer à la question 26

25 Si oui, **comment ?**

26 Si non, **pourquoi ?**

27 Comment définiriez-vous les principales caractéristiques du code de conduite de votre pays ?

(une réponse maximum par ligne)

	Oui	Non
C'est un document d'autorégulation		
C'est un document légal		
Il décrit les règles de procédure administrative		
Il décrit des règles de comportement		
Il décrit des principes éthiques		
Il a un caractère théorique		
Il a un caractère concret et appliqué		
Il est formulé de manière positive (<i>ce qu'il faut faire...</i>)		
Il est formulé de manière négative (<i>ce qu'il ne faut pas faire...</i>)		
Il porte sur les devoirs des enseignants		
Il porte sur les droits des enseignants		

28 Quels sont les principaux sujets qui sont abordés dans le code ?

(une réponse maximum par ligne)

	Oui	Non
Valeurs (intégrité, respect, engagement, équité, etc.)		
Compétences professionnelles (connaissances, pédagogie, etc.)		
Comportements envers autrui (collègues, élèves, parents, etc.)		
L'égalité des sexes (discrimination sexuelle, harcèlement, etc.)		
Autre. Précisez :		

29 Est-ce que le code détaille les comportements des enseignants en fonction des groupes d'acteurs suivants ?

(une réponse maximum par ligne)

	Oui	Non
Comportements envers l'administration		
Comportements envers les collègues		
Comportements envers les élèves		
Comportements envers les parents		
Comportements envers la communauté locale		

30 Est-ce que le code aborde les thèmes suivants ?

(une réponse maximum par ligne)

	Oui	Non
Mentir sur sa qualification/ses diplômes		
Etre absent au travail sans justification		
Se rendre au travail en état d'ivresse (ou drogué)		
Favoriser/défavoriser certains élèves		
Avoir une relation sexuelle avec un(e) élève		
Exercer une violence physique contre un(e) élève		

	Oui	Non
Exercer un harcèlement moral envers un(e) élève		
Collecter des frais illicites auprès de ses élèves		
Détourner des fonds scolaires		
Proposer des cours privés à ses élèves		
Dérober du matériel appartenant à l'école		
Disséminer des informations confidentielles		
Utiliser ses relations personnelles pour être recruté/promu/muté		
Donner de l'argent/un cadeau à un fonctionnaire pour être recruté/promu/muté		
Avoir recours au syndicat pour échapper à une sanction disciplinaire		

31 Le contenu du code vous paraît-il satisfaisant ?

(une seule réponse possible)

Tout à fait satisfaisant	
Plutôt satisfaisant	
Plutôt pas satisfaisant	
Pas du tout satisfaisant	

32 Est-ce que le code traite selon vous des sujets ou thèmes essentiels ?

(une seule réponse possible)

Oui		→ passer à la question 34
Non		→ passer à la question 33

33 Si non, quels thèmes ou sujets essentiels manquent selon vous ?

34 Selon vous, le syndicat enseignant a-t-il influencé le contenu du code ?

(une seule réponse possible)

Beaucoup	
Un peu	
Pas du tout	

35 A votre connaissance, le syndicat enseignant a-t-il formellement approuvé le contenu du code ?

(une seule réponse possible)

Oui	
Non	

36 Quels problèmes spécifiques pose le contenu du code ?

(plusieurs réponses possibles)

Le code est difficile à comprendre	
Le code est formulé en termes trop généraux	
Le code ne formule pas d'orientations claires	
Le code ne s'applique pas à la vie quotidienne des enseignants	
Le code ne prend pas en compte des thèmes ou sujets essentiels	

Le code ne parle pas des questions d'égalité des sexes	
Le code reflète essentiellement la perspective du gouvernement	
Le contenu du code ne pose aucun problème	
Autre. Précisez :	

37 Comment le contenu du code peut-il être amélioré selon vous ?

38 Le contenu du code a-t-il été révisé depuis sa première adoption ?

(une seule réponse possible)

Jamais	
Une fois	
Plusieurs fois	

39 Est-ce qu'il est facile de disposer d'une copie du code ?

(une seule réponse possible)

Très facile	
Plutôt facile	
Plutôt pas facile	
Pas du tout facile	

40 A qui le code a-t-il été diffusé ?

(plusieurs réponses possibles)

A l'administration centrale	
A l'administration régionale/locale	
Aux enseignants	
A l'organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants	
Au syndicat enseignant	
Aux instituts chargés de la formation/développement des enseignants	
Aux services d'inspection	
Aux écoles	
Aux élèves	
Aux parents d'élèves	
Au public en général	
Autre. Précisez :	

41 Sous quelle forme le code a-t-il été diffusé ?

(plusieurs réponses possibles)

Document simple	
Guide ou manuel	
Affiches	
Vidéos	
Autre. Précisez :	

42 Comment le code a-t-il été diffusé ?

(plusieurs réponses possibles)

Par courrier	
Par communication directe (ateliers, forums, etc.)	
Par l'internet	
Par presse	
Par radio	
Autre. Précisez :	

43 Comment jugez-vous les modes de diffusion suivants ?

(une réponse maximum par ligne)

	très efficaces	efficaces	peu efficaces	pas du tout efficaces
Courrier				
Communication directe (ateliers, forums, etc.)				
Internet				
Presse				
Radio				
Autre. Précisez :				

44 A votre connaissance, quels acteurs ont participé à la sensibilisation à l'importance du code ?

(une réponse maximum par ligne et passer à la question 46)

	Oui	Non
Commission de lutte contre la corruption		
Autorités publiques nationales		
Autorités publiques régionales/locales		
Institut chargé de la formation/développement des enseignants		
Organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants		
Syndicat enseignant		
Enseignants		
Ecoles		
Organisations de femmes		
Organisations de la société civile (ONG)		

→ Si oui, passer à la question 45

45 Au niveau de l'école, les acteurs suivants ont-ils été impliqués dans des actions de sensibilisation ?

	Oui	Non	Si oui, est-ce que des femmes ont été impliquées ?	
			Oui	Non
Chef d'établissement				
Conseil scolaire/d'établissement				
Enseignants				
Parents d'élèves				
Elèves				
Communauté locale				
Organisations de la société civile (ONG)				

46 Est-ce que des activités de sensibilisation ont été mises en place spécifiquement pour les femmes ?

(une seule réponse possible)

Oui, tout à fait	<input type="checkbox"/>
Oui, un peu	<input type="checkbox"/>
Non, presque pas	<input type="checkbox"/>
Non, pas du tout	<input type="checkbox"/>

47 Quelle a été la réaction des acteurs suivants à la diffusion du code ?

(une réponse maximum par ligne)

	favorable	indifférent	défavorable
Gouvernement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de l'éducation nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorités régionales/locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instituts de formation des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syndicat enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations de parents d'élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Opinion publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médias	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

48 Quelles sont les institutions chargées de l'application du code ?

(une réponse maximum par ligne)

	Oui	Non
Commission de lutte contre la corruption	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorités publiques nationales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorités publiques régionales/locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Institut chargé de la formation/développement des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation professionnelle (ou ordre) des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Syndicat enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ecoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisations de la société civile (ONG)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre. Précisez :		

49 Le syndicat enseignant contribue-t-il selon vous à une bonne application du code ?

(une seule réponse possible)

Beaucoup	<input type="checkbox"/>
Un peu	<input type="checkbox"/>
Pas du tout	<input type="checkbox"/>

50 Le code a-t-il été inclus dans la formation des enseignants ?

(une seule réponse possible)

Oui	<input type="checkbox"/>	→ passer à la question 51
Non	<input type="checkbox"/>	→ passer à la question 52

51 Si oui, comment a-t-il été inclus dans la formation ?

(une réponse maximum par ligne)

	oui, comme élément obligatoire	oui, comme élément facultatif	non, il n'a pas été inclus
Il a été inclus dans la formation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il a été inclus dans la formation continue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

52 A votre avis, les enseignants doivent-ils formellement adhérer au code, par exemple lors de la signature de leur contrat ou de leur affiliation au syndicat ?

(une seule réponse possible)

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

53 Selon vous, l'application du code a-t-elle eu ou non un impact significatif sur les aspects suivants ?

(une réponse maximum par ligne)

	impact très significatif	impact significatif	impact peu significatif	pas d'impact
Promouvoir un sentiment d'identité professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Améliorer l'éthique de la profession	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réduire les mauvais comportements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de l'éducation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accroître la confiance de la communauté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

54 Quels problèmes spécifiques pose l'application du code ?

(plusieurs réponses possibles)

Il n'y a pas eu de ressources suffisantes pour diffuser le code largement	<input type="checkbox"/>
L'existence du code est ignorée par le grand public	<input type="checkbox"/>
Le code est considéré comme peu pertinent	<input type="checkbox"/>
Le code est considéré comme inefficace	<input type="checkbox"/>
Le code ne peut pas donner lieu à des poursuites	<input type="checkbox"/>
Les mécanismes de motivation des enseignants sont insuffisants	<input type="checkbox"/>
Les valeurs de la société sont en contradiction avec celles du code	<input type="checkbox"/>
Il n'y a pas de problème spécifique à signaler	<input type="checkbox"/>
Autre. Précisez :	

55 Comment l'application du code pourrait-elle être améliorée selon vous ?

56 A votre connaissance, est-ce qu'il est possible de déposer plainte si un enseignant n'a pas respecté le code ?

(une seule réponse possible)

Oui	<input type="checkbox"/>	→ passer à la question 57
Non	<input type="checkbox"/>	→ passer à la question 62

57 Si oui, **quels acteurs disposent du droit de déposer plainte ?**

(plusieurs réponses possibles)

Un élève	
Un parent d'élèves	
Un autre enseignant	
Un chef d'établissement	
Les autorités administratives	
Des donneurs d'alerte (ou <i>hotlines</i>)	
Autre. Précisez :	

58 Si oui, **quels sont les principaux sujets de plaintes ?**

(une réponse maximum par ligne)

	<i> sujet important</i>	<i> sujet peu important</i>	<i> sujet pas important</i>
Mentir sur sa qualification/ses diplômes			
Etre absent au travail sans justification			
Se rendre au travail en état d'ivresse			
Favoriser/défavoriser certains élèves			
Avoir une relation sexuelle avec un(e) élève			
Exercer une violence physique contre un(e) élève			
Exercer un harcèlement moral envers un(e) élève			
Collecter des frais illicites auprès de ses élèves			
Détourner des fonds scolaires			
Proposer des cours privés à ses élèves			
Dérober du matériel appartenant à l'école			
Disséminer des informations confidentielles			
Utiliser ses relations personnelles pour être recruté/promu/muté			
Donner de l'argent/un cadeau à un fonctionnaire pour être recruté/promu/muté			
Avoir recours au syndicat pour échapper à une sanction disciplinaire			
Autre. Précisez :			

Pouvez-vous fournir un exemple précis ?

59 Si oui, **quelles structures sont chargées de recueillir et traiter les plaintes ?**

(plusieurs réponses possibles)

Une commission chargée de l'application des codes	
Un organe administratif disciplinaire	
Un organe autorégulateur interne à la profession enseignante	
Un organe de justice (tribunal)	
Autre. Précisez :	

60 Si oui, **quelles formes de sanctions sont appliquées ?**

(plusieurs réponses possibles)

Règlement à l'amiable	
Réprimande	
Avertissement	
Blâme	
Amende	
Mutation	
Exclusion de la profession enseignante	
Aucune sanction	
Autre. Précisez :	

61 Si oui, **est-ce que les différentes étapes de la procédure sont rendues publiques ?**

(une réponse maximum par ligne)

	Oui	Non
La procédure d'investigation est rendue publique		
Les décisions prises à l'encontre de l'enseignant sont rendues publiques		

62 **Comment jugez-vous le rôle du syndicat enseignant en matière de suivi et de contrôle de l'application du code ?**

(une seule réponse possible)

Très satisfaisant	
Assez satisfaisant	
Peu satisfaisant	
Pas du tout satisfaisant	

63 **Est-ce que le syndicat enseignant a pris des sanctions contre les enseignants ayant fait preuve d'un comportement jugé inacceptable ?**

(une seule réponse possible)

Oui		→ passer à la question 64
Non		→ passer à la question 65

64 Si oui, **quelles sanctions jugez-vous les plus appropriées ?**

(deux réponses possibles)

Faire rapport à l'école ou l'enseignant travaille	
Faire rapport aux autorités administratives	
Donner un avertissement à l'enseignant	
Exclure l'enseignant du syndicat	
Déclarer en public qu'un tel comportement n'est pas acceptable	
Autre. Précisez :	

